



# Les bocages

## Répartition et typologie

Pierre FLATRES,  
Professeur émérite de Géographie  
à l'Université de Paris Sorbonne.

**L'on peut s'en étonner, mais le bocage est un type de paysage agraire rare à l'échelle mondiale. L'Ouest en possède -ou plutôt en possédait- l'un des plus beaux.**

La définition du mot "bocage" proposée par le professeur André Meynier est "paysage d'enclos verdoyants". On pourrait dire de manière moins poétique "dont les clôtures comportent un élément végétal". Une telle définition paraît acceptée par l'ensemble des géographes.

Il s'agit donc d'enclos, c'est-à-dire de pièces de terre entourées de tous côtés par une clôture. Un paysage comportant des lignes d'arbres ou d'arbustes ne constituant pas des enclos est appelé par les Néerlandais "paysage à coulisses", terme que l'on peut adopter, et ne constitue pas un bocage. C'est, c'était, le cas du Marais de Dol.

En revanche, lorsque les enclos sont entourés de murs de pierres sèches, on ne peut non plus parler de bocage, car le mot vient de la racine "bosc", le bois. Mais en fait, historiquement, ils se sont développés comme faciès du bocage là où la terre végétale était très mince et la roche souvent affleurante, ou presque.

---

### La répartition des bocages

---

Le bocage est une forme de paysage agraire peu répandue dans le monde, exceptionnelle sur des continents

entiers, bien qu'on en trouve des exemplaires remarquables à des latitudes très diverses et en des milieux très variés.

C'est en Europe occidentale que les paysages de bocage sont les plus fréquents, et particulièrement en Europe atlantique où on en rencontre depuis la Galice espagnole jusqu'au nord de l'Ecosse. Les deux ensembles bocagers les plus importants couvrent le Massif Armoricaïn d'une part, l'ensemble des Iles Britanniques, montagnes exclues, d'autre part. L'ouest du Massif Central, très largement bocager, se rattache par là, comme par d'autres traits, à l'Europe atlantique. Ailleurs le bocage se présente en taches ou îles plus ou moins étendues au milieu de paysages autres. Dans le Bassin Parisien, les îles de bocage correspondent en général à des régions de sols argileux imperméables : Pays d'Auge, Pays de Bray, Bas Boulonnais, mais cette correspondance géologique ne se retrouve guère ailleurs.

Comme exemples de bocages curieux hors de l'Europe atlantique, on peut citer celui de la plaine de l'Ogliastra en Sardaigne, à haies de figuiers de Barbarie, et le bocage du pays Bamiléké au Cameroun, l'un des plus remarquables des très rares bocages africains.



F. de Beaumont

*Bocage et clocher pointu, une image classique de la Bretagne.*

## Bocages à talus et bocages à haies

Dans les bocages à talus, l'élément essentiel de la clôture est le talus, au sens de ce mot dans l'ouest de la France, sens adopté par le ministère de l'agriculture : levée de terre ou de terre et de pierres. En breton, le talus se dit en général "kleuz", "kae" en Bas-Léon. La levée de terre est en général plantée, naguère en Léon d'ajoncs fourragers ou de genêts, le plus souvent de broussailles ou d'arbustes (noisetiers par exemple) ou d'arbres d'émonde ou de têtards, "penngos" en breton, parfois d'arbres de haute venue. La construction de levées de terre comme clôtures ou limites est d'origine ancienne, préhistorique : on en a trouvé sous des tourbières en Irlande, sous des dunes d'époque romaine ou gauloise en Bretagne. Cela ne veut pas dire que tous les talus remontent à une antiquité reculée. La multiplication des talus s'est faite au cours de plusieurs phases de bocagisation : la première attestée remonte aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, une autre commence au XVIII<sup>e</sup>

et se poursuit au XIX<sup>e</sup> siècle. Cette extension s'est faite aux dépens des landes ou d'étendues cultivées divisées en parcelles ouvertes, souvent entourées d'une clôture commune, étendues appelées "agras" en Galice (où elles prédominent toujours), "méjou" (autres formes : "mechou", "meziou" localement "trest") en breton, "gweal" en cornique, "maes" en Galles (où elles ne subsistent qu'en deux ou trois localités). En Irlande elles sont connues sous le nom anglais de "rundale" et presque toutes ont disparu, remplacées par des enclos plus vastes lors de remembrements.

Les bocages à talus sont presque exclusivement situés en Europe atlantique : nord-ouest ibérique, Bretagne, ouest de la Basse-Normandie, frange celtique de la Grande-Bretagne, et parties de l'Irlande où ils n'ont pas été remplacés par un bocage à haies à l'époque moderne.

Les bocages à talus sont encore le plus souvent, et furent autrefois en Basse-Normandie, des bocages de champs cultivés, soit continuellement, soit en alternance avec des jachères plus ou



moins longues, ou, aujourd'hui, des prairies temporaires.

Dans certains cas, surtout vers l'extrême ouest, la levée de terre est revêtue de pierres sèches. Ce revêtement était une défense contre les animaux pour les empêcher d'entrer dans l'enclos : on le trouve donc surtout du côté des placîtres villageois, des chemins, des terres communes pâturées, actuelles ou anciennes. Ces revêtements sont particulièrement fréquents et élaborés en Cornwall et Devon.

Dans les bocages à haies, c'est l'élément végétal, la haie, qui constitue la clôture. Elle est plantée, soit à plat sur le sol, soit sur une éminence très faible. Il existe deux types de haies : taillée et tressée (appelées "quick set" en anglais, "Knick" en allemand), où les troncs des arbustes, entaillés à la serpe, sont repliés sous les branches des arbustes voisins. Les haies peuvent être constituées d'essences diverses, mais la plante des haies par excellence est l'aubépine qui, dans la plupart des bocages de haies, s'est répandue assez récemment, notamment sous l'influence des agronomes anglais pendant la première révolution agricole.

En Europe occidentale, les bocages de haies, d'aubépine ou autres, sont en général relativement récents. Celui

d'Avesnois-Thiérache a été créé à partir du XVe siècle ainsi que l'a montré l'historien A. Sivery. La plupart des haies du Bassin de Londres sont dues aux enclôtures des XVIIIe et XIXe siècles. Le but de ces opérations en Angleterre était de permettre une liberté de culture, condition de l'intensification agricole. Sur le continent au contraire, beaucoup de bocages de haies sont des bocages de prés, liés à la mise des terres en herbe permanente pour développer l'élevage.

Dans de rares cas on trouve une combinaison du talus et de la haie, notamment sous forme de haies sur talus. Des exemples s'en trouvent notamment en Normandie. Un cas plus curieux se trouve en Bretagne ; c'est celui des "palis" du pays de Redon. Il s'agit de dalles de schiste plantées en terre et plus ou moins reliées par des plantes, parfois rappelant les haies tressées.

---

## Le dessin parcellaire

---

Les mailles du bocage peuvent être larges, avec des enclos de plusieurs hectares. C'est le cas de la plus grande partie des bocages du Bassin de Londres, avec des enclos de plusieurs hectares, jusqu'à dix ou plus. Mais en



F. de Beaujeu

*Bocage en Bretagne.*

Bretagne, l'enclos type couvrait environ 50 ares, la superficie du "journal" (en breton : "devez arat").

La forme des enclos est tout aussi intéressante. Sur les montagnes des pays celtiques d'outre Manche on rencontre souvent des enclos tout à fait irréguliers. Ce type est très rare en Bretagne. Le plus souvent les enclos bretons ont la forme la plus propice au labour : un quadrilatère se rapprochant le plus possible d'un rectangle dont la longueur serait égale à une fois et demie la largeur. Souvent ces rectangles sont déformés, les talus ayant tendance à suivre les lignes de plus grande pente ou les courbes de niveau. Mais il existe aussi des enclos allongés, laniérés, souvent incurvés, qui se présentent en groupes, en faisceaux de parcelles parallèles. Dans presque tous les cas, on peut en déduire qu'il s'agit d'un parcellaire ouvert, de "méjou" qui a été enclos sans regroupement des parcelles. La comparaison de l'état actuel avec les cadastres anciens souvent le prouve. Les emprises graduelles sur les landes se traduisent par des enclos curvilignes vers l'extérieur, dessinant parfois une série d'écailles emboîtées. Des enclos réguliers, géométriques ou presque, assez fréquents aux abords des manoirs, témoignent de réorganisations agraires par les seigneurs ou grands propriétaires. Ils sont moins rares en Bretagne qu'on pourrait l'imaginer. Enfin, des enclos "composites", où la disposition des talus reproduit le dessin de plusieurs rectangles adjacents, témoignent de la démolition des talus intermédiaires.

La disposition générale des parcellaires est aussi intéressante (voir la carte des paysages agraires de l'Atlas de Bretagne). Par exemple, des parcellaires en peigne aux abords des forêts traduisent des défrichements-lotissements organisés aux dépens des bois. Le professeur Meynier avait reconnu des directions préférentielles du parcellaire non conformes au relief se suivant sur des étendues notables. Il avait émis l'hypothèse de rapports avec la direction des alignements mégalithiques, hypo-

thèse que les recherches récentes ne semblent pas confirmer. Plus assurées sont les traces de parcellaires romains reconnus aux abords de certaines localités ou de certaines voies romaines.

---

## Bocage remembré

---

Les systèmes bocagers de l'ouest de la France ont connu leur apogée vers 1930. Depuis des destructions individuelles de talus et surtout l'immense travail d'un remembrement non encore achevé ont laissé un paysage encore verdoyant dans la plupart des cas, rappelant assez souvent des paysages traditionnels aquitains, mais où le système bocager en tant que système d'enclos ne fonctionne plus. Ces transformations considérables ont suscité des craintes et provoqué des travaux approfondis. Ces travaux, comme ceux qui restent à faire en des domaines comme le bocage et la psychologie, le bocage et l'art, doivent être mis en perspective en tenant compte de l'extension spatiale et des variétés des systèmes bocagers. ■

---

## Quelques lectures

---

BOUHIER A. 1979 - La Galice. La Roche-sur-Yon.

FLATRES P. 1957 - Géographie rurale de quatre contrées celtiques ; Irlande, Galles, Cornwall et Man. Rennes.

FLATRES P. 1963 - La deuxième révolution agricole en Finistère. Etudes Rurales.

FLATRES P. 1957 - Les structures rurales du sud Finistère d'après les anciens cadastres. Norois.

LEBEAU R. 1972 - Les grands types de structures agraires dans le monde. Paris.

MEYNIER A. 1958 - Les paysages agraires. Paris.

Les bocages, histoire, écologie, économie, INRA, ENSA, et Université de Rennes, table ronde du CNRS, 1976.

Colloque Européen sur le devenir des pays de bocage, Sains du Nord, 1987.